

## BOMAL

# Le sentier du Belvédère réhabilité

Depuis de nombreuses années, les amateurs de randonnée de Durbuy et sa région, ainsi que les nombreux touristes espéraient la rénovation du sentier menant au belvédère de Bomal, dit de Juzaine. Après des travaux de réhabilitation, cette belle balade est accessible depuis cette semaine.

« Depuis le début de cette législature, le collège communal accorde énormément d'importance à la sécurisation, au balisage et à l'entretien de notre réseau de balades », explique Pablo Docquier, l'échevin en charge du Tourisme.

En 2020, un montant a été inscrit au budget pour la rénovation des escaliers menant au belvédère de Juzaine. « Ce fut une entreprise titanesque, vu la situation du lieu et la volonté de ne pas dénaturer la beauté naturelle du site, insiste l'échevin. Grâce au travail du personnel de la Ville, de l'Office du tourisme et de la société Lesage avec l'aide d'une entreprise de travail adapté « le



**La balade du Belvédère entre Juzaine et Bomal est un sentier authentique et escarpé qui fera la joie des promeneurs.**

village liégeois », la randonnée est désormais sécurisée. »

### Une montée escarpée

L'itinéraire, qui démarre dans le parc de Bomal, au pied du château, en longeant l'Aisne, offre des paysages variés et diversifiés, avec une forêt de feuillus époustouflante. Le promeneur est invité à emprunter notamment une passerelle, un tunnel creusé en pleine roche, une montée escarpée à fleur de rochers avec des parties en escaliers. Pour enfin, arriver au belvédère et

découvrir une vue imprenable sur la vallée de l'Aisne. « Avec l'aide d'une entreprise de travail adapté « le village liégeois », la société Lesage a relevé le défi : acheminer les matériaux, 2 tonnes et demie de béton, 6 tonnes de pierres, les rambardes et les outils, dans cet endroit escarpé et difficile d'accès », confie Pablo Docquier qui conclut : « Le Service technique provincial a été désigné auteur de projet pour réhabiliter et sécuriser la balade du Calvaire, toujours à Bomal. On espère que les travaux pourront débuter en 2021. » ■ J.B.



L'Avenir - Local: Luxembourg 04/12/2020, pages 8 & 9

Tous droits réservés. Réutilisation et reproduction uniquement avec l'autorisation de l'éditeur de L'Avenir - Local: Luxembourg

